

La FNIC-CGT, SANOFI Ambarès, et la Coordination CGT SANOFI



communiquent

Fait à Montreuil, le 14 avril 2015

Le conflit des salariés de SANOFI Ambarès entre dans sa huitième semaine de grève.

Le 9 Avril, une forte délégation de salariés du site a participé, en tête de cortège, à la manifestation de Bordeaux contre l'austérité.

Rappel de la revendication :

Les secteurs de production sont insuffisamment voire non pourvus de protections collectives pour supprimer, à la source, le bruit et/ou la poussière. De ce fait, les salariés sont dans l'obligation de porter des EPI (Equipements de Protection Individuelle).

Le conflit porte sur l'obtention d'un forfait de rémunération mensuel **pour exposition aux bruits et/ou poussière, construit sur la base des contraintes réelles** de plus de 200 salariés sur site.

Cette revendication remet en cause l'avenant du 1^{er} Janvier 2015, non signé par la CGT, qui crée des injustices, des discriminations entre les salariés, ainsi que des incohérences entre les métiers.

La CGT, avec les salariés, a construit un forfait juste et non discriminant, que nous avons exposé à la direction.

La direction a fait un pas timide, mais reste sur une posture de ne rien céder sur l'essentiel et a coupé les discussions.

Dans ce conflit, les salariés portent haut et fort les problèmes de santé au travail, les questions salariales et d'emploi.

Les grévistes restent déterminés, malgré des tentatives d'intimidation !

La CGT organise le cinquième repas de solidarité le jeudi **16 avril 2015**, devant l'usine pour faire de cet événement un moment de convergence des luttes en Gironde et dans le Groupe SANOFI (d'autres sites, Elbeuf, Aramon, après Sisteron, sont mobilisés sur des questions salariales et d'emploi). La Confédération, la Fédération et l'Union départementale y seront présentes.

Près de 150 salariés du site participent chaque jeudi aux repas de solidarité et nous espérons être encore plus nombreux ce jeudi où nombre de syndicats, eux aussi en luttes, seront présents.

La revendication est légitime et juste. Elle a été chiffrée à 175 000 € annuels. Avec 6,8 milliards de résultat net, en 2014 ; l'argent existe pour satisfaire et conclure un accord de suspension de conflit.

La presse est conviée à suivre ce rassemblement - jeudi 16 avril - à partir de 11h30, devant le site SANOFI d'Ambarès, 1 rue de la Vierge - 33440 Ambarès-et-Lagrave.

Contact : Patrick ROJO, tel : 06.10.89.79.19